

## "Une réelle nécessité de renouer entre Libanais émigrés et résidents"

LLIM

Libreville/Gabon

LA République libanaise commémorait vendredi 20 novembre dernier, le 72e anniversaire de son indépendance, à la résidence de son ambassadeur, Kenj El Hajal. Plusieurs autorités gabonaises, en tête desquelles le Premier ministre Daniel Ona Ondo, ont pris part à cette célébration.

Dans son discours, Kenj El Hajal a d'abord exprimé sa compassion pour les victimes des récents attentats de la banlieue sud de Beyrouth ainsi que celles de la Russie et de la France. Puis, faisant le lien avec la situation sociopolitique du Liban, il indiqua "qu'outre le danger du terrorisme et des groupes extrémistes (...) un autre danger qui guette l'existence du Liban et son essence même est celui de la présence massive des réfugiés syriens sur son sol. 1 200 000 réfugiés enregistrés pour 3,5 millions d'habitants, sans compter les réfugiés non enregistrés. Une masse dans laquelle il est difficile de départager le faux réfugié du vrai, l'extrémiste dormant de l'innocent persécuté". Il a par la suite lancé un appel à l'endroit des "gouvernements amis", parmi lesquels l'Etat gabonais, afin que soient prises des mesures pouvant éviter au

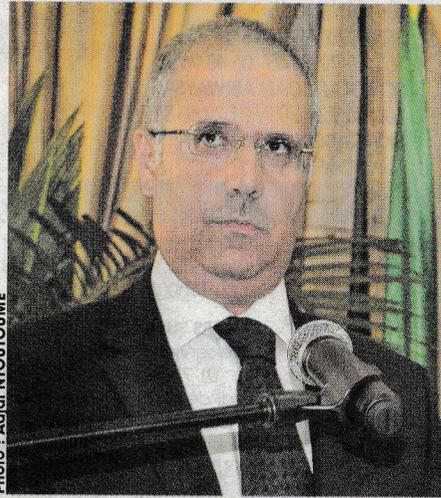


Photo : Adjai NTOUOUME

L'ambassadeur du liban, Kenj El Hajal, lors de son discours.



Photo : Adjai NTOUOUME

Les autorités gabonaises pendant la projection d'un documentaire.

Liban " (...) une installation de longue durée ou même définitive des réfugiés (...) qui représentent un poids économique et social exténuant pour le Liban".

Il a aussi évoqué les conséquences de cette situation qui, semble-t-il, aurait entraîné le morcellement de la population libanaise en deux groupes, à savoir : "les libanais résidents évalués à 3,5 millions contre 14 millions de libanais émigrés". Une situation qui n'a pu voir le jour que grâce à l'indulgence d'autres peuples et d'autres pays qui ont eux aussi ouvert leurs rivages en faisant preuve d'hospitalité. Parmi ces pays, le Gabon, pays d'ouverture et d'hospitalité.

Enfin, il releva la prise en compte de la diaspora libanaise par les dirigeants - dont le but



Photo : Adjai NTOUOUME

Plusieurs invités ont pris part à cette cérémonie.

est de raffermir les liens entre "les deux ailes du Liban : Émigrés et Résidents" - à travers la création l'an dernier d'une instance intitulée "Libanese Diaspora

Energy", dont deux rencontres internationales ont eu lieu en mai 2014 et en mai 2015. Et l'institution d'une loi sur la restitution de la nationalité, votée

par l'Assemblée nationale libanaise. Cette loi permettrait aux émigrés libanais de retrouver leurs origines jusqu'à la 4e génération.